

Virus et Qualité de l'air intérieur : à vous d'agir !

Le confinement actuel vous oblige à rester chez vous ? Il est d'autant plus important de redoubler de vigilance pour ne pas vous exposer aux polluants de l'air à l'intérieur de votre logement. Ils peuvent en effet être problématiques pour votre santé et celle de vos proches. Alors, combattez le virus sans vous exposer à d'autres substances !

Ventiler et aérer

Si les bouches de ventilation ne doivent jamais être bouchées, l'aération, pour être efficace, doit se faire pendant 5 à 15 minutes maximum, par courant d'air, fenêtres grandes ouvertes. Ainsi, votre logement respire !

Interdire le tabac dans le logement

TOUJOURS à l'extérieur et, pour le temps du confinement, de manière individuelle sur la voie publique. N'oubliez pas votre attestation si vous sortez !

Réduire l'utilisation des produits désinfectants et parfumés dans le logement.

A trop les utiliser, vous fragiliseriez vos barrières physiologiques, comme la peau ou les muqueuses respiratoires. Alors, gardez vos distances, lavez-vous les mains et ne pensez pas qu'en rajoutant des molécules dans l'air vous assainissez votre logement !

Utiliser avec précaution les chauffages à combustion

Qu'ils soient au bois, au gaz, au fioul..., ils doivent être conformes, entretenus et avec un conduit d'évacuation des gaz brûlés ramoné chaque année. Méfiez-vous des poêles à pétrole : 2h maximum par jour et dans une pièce bien ventilée !

Se protéger en cas de travaux

Confinez la pièce concernée et choisissez des matériaux moins émissifs en se référant à l'étiquetage (A+ de préférence). Déballiez et stockez le mobilier neuf dans une pièce ventilée et non occupée pendant plusieurs jours.

Plus d'infos sur l'air intérieur : www.appa.asso.fr

#RestezChezVous